



Le pays des terres de « groie » n'est pas très vaste sur le territoire du Pays Civrains. C'est une petite enclave insérée dans la vaste étendue des terres rouges. Les terres de « groie » sont des sols argilo-calcaires facilement repérables aux multitudes de petites pierres calcaires qui affleurent durant la période des labours. Le parcours côtoie également, par intermittence, la Bouleure, cette petite rivière affluent du Clain qui offre la particularité de voir ses eaux disparaître en période d'estive.

- 1) **Eglise** du XII<sup>ème</sup> siècle, classée et protégée depuis 1914.
- 2) **Logis** du Peu.
- 3) **Eglise** inscrite de Chaunay (XII<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle).
- 4) **Pont** en pierre.

